



Courir en Lévézou
1 Avenue du Lévézou
12430 Villefranche de Panat
Port : 06 48 75 43 00
Mail : courirenlevezou@orange.fr
Site : www.villefranche-de-panat.fr

Règlement de la randonnée Gourmande

Monts et Lacs le 8 Mai 2026

ORGANISATION :

L'association Courir en Lévézou organise une randonnée gourmande : Rando des Raspes vendredi 8 Mai 2026 – au départ. D'Alrance.

CIRCUITS : La balade, ouverte à tous, amènera les marcheurs sur les Monts du Lévézou par des sentiers balisés, avec une vue imprenable sur les lacs du Lévézou.

- Départ de la salle des fêtes d'Alrance : boucles de 13kms et 274m de dénivelé.

. Rdv 8h30 Départ 9 heures à chacun son allure. Repas à Alrance.

INSCRIPTIONS : Au plus tard le samedi 3 mai

Le Nombre de personne est limité à **200**

Prix par personne **20 euros**. Enfants jusqu'à 10 ans **12 euros** (Café et fouace, Ravitaillement gourmand local, apéritif et repas compris (aligot saucisses, gâteau à la broche))

(Obligation d'une autorisation parentale, du tuteur ou du représentant légal de chaque mineur non accompagné à l'inscription).

Inscription et paiement à PACAP : 05 65 46 46 53

Courir en Lévézou : 06 48 75 43 00

SECURITE :

Chaque randonnée est accompagnée par plusieurs membres de l'association Courir en Lévézou.

Chaque participant doit se munir de bâtons de randonnée et d'eau.

ASSURANCE :

L'épreuve est couverte par une assurance responsabilité civile souscrite par Courir en Lévézou l'organisateur.

Cette assurance garantie les conséquences pécuniaires de l'organisation.

ANNULATION :

L'organisateur se réserve le droit d'annuler la randonnée en cas de conditions météorologiques trop défavorable. Aucun remboursement ne sera effectué.

DROIT A L'IMAGE :

Tout marcheur renonce expressément de se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et partenaires agréer pour l'utilisation faite de son image.

Pour l'association Courir en Lévézou : Les présidents